



Conseil d'établissement

Le lundi 9 mai à 18 H 45
dans le local-classe de Mme Anne-Sophie Beaudoin

Procès-verbal

Signatures :

Directrice par intérim : Mélissa Raymond _____

Présidente du CÉ : Caroline Dubois _____

Étaient présents

X	Anne-Sophie Beaudoin	X	Caroline Dubois
X	Véronique Bérubé		Stéphany Martin
X	Valérie Fréchette	X	David Maurice
X	Cynthia Grégoire	X	Isabelle Moreau
X	Emilie Robert	X	Evelyne Raïche
X	Mélissa Raymond		

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la rencontre débute à 18 h 48.

2. Nominations :

2.1 Secrétaire de rencontre

Mme Raïche se propose à titre de secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Moreau et appuyé par Mme Bérubé d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- Demande pour une célébration de finissants de 6^e année

4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 11 avril 2022

Il est proposé par Mme Grégoire et appuyé par Mme Dubois d'adopter le procès-verbal avec les suivis suivants :

- Mme Raymond a fait le changement de poste budgétaire du budget alloué pour les parents du CÉ vers le budget pour soutien aux élèves. Du matériel didactique a été acheté pour combler les besoins.
- Mme Raymond fait le suivi par rapport à la situation pour le poste de direction (point 10). Étant donné que le DG du CSSRS a changé récemment, il n'y a pas eu de contact à ce sujet. Toutefois, comme la rencontre du DG est prévue pour le 16 juin, un contact sera fait afin de devancer la discussion et de pouvoir en faire le suivi au prochain CÉ.

- Mme Dubois suggère d'ajouter au point 8 la notion que le sondage est fait conformément à l'article 89.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

5. Parole au public

5.1 Aménagement de classes extérieures

Un parent d'élèves de l'école (Mme Annie Grenier) s'est informé sur la possibilité de s'impliquer dans un projet de classes extérieures.

Une des enseignantes avait fait une demande au conseiller municipal d'un abri dans la clairière du parc de ville afin de pouvoir offrir des classes extérieures et également en faire profiter les citoyens du quartier lors de rassemblements. Aucune réponse à cette demande n'avait été reçue. Puisqu'il y a eu réélection du même conseiller, M. Marc Denault, une demande pourrait être reformulée au conseiller municipal à cet effet.

Pour ce qui est de la création d'une classe extérieure, Mme Raymond a déjà manifesté l'intérêt de l'école de participer à un projet dans le cadre de la nouvelle Chaire de recherche sur l'éducation en plein air de l'Université de Sherbrooke. Parfois, des projets pilotes permettent d'avoir de l'accompagnement dans la réalisation de ce type de projet. Afin de concrétiser le projet de création d'une classe extérieure, un comité de professeurs et de parents pourrait être créé pour évaluer les besoins du personnel de l'école et des élèves et établir les bases du projet qui pourrait servir aux enseignants, élèves et au service de garde. Ce comité pourrait être mis sur pied à l'automne prochain. Mme Moreau rappelle qu'en début d'année scolaire 2021-2022, la Fondation de l'école avait proposé de financer des projets pouvant servir aux élèves. Des fonds pourraient être demandés à la Fondation pour la concrétisation du projet après son élaboration faite.

Approbation

6. Règles de fonctionnement du service de garde 22-23

Suite à la rencontre des SDG avec le CSSRS, des modifications quant aux tarifs et aux modes de gardes ont été apportées. À compter de l'année 2022-2023, les enfants auront un mode de garde dit régulier ou non-régulier. Tous les enfants présents au moins 2 périodes / jour pendant 1 journée dans la semaine du 30 septembre seront réguliers. Les autres seront non-réguliers. La tarification a été modifiée : 3\$ / heure et 0,05\$ / minute. Pour l'horaire de notre école, cela signifie que les tarifs seront :

- Matin : 1,50\$
- Midi : 4,00\$
- Soir : 8,50\$

Pour un maximum de 8,55\$ / enfant / jour.

- Journées pédagogique : 16,10\$

Les autres règles avaient déjà été établies en cours d'année.

Les règles de fonctionnement sont donc proposées par Mme Robert et appuyées par Mme Dubois.

7. Sorties scolaires

Pour la sortie du 1^{er} cycle, Mme Grégoire mentionne que les parents ont accepté à l'unanimité que les enfants participent à une sortie scolaire. La sortie choisie sera à la mine de Capelton.

Une sortie culturelle avec transport par les parents sera organisée avec les élèves du 3^e cycle.

Il est proposé par Mme Grégoire et secondé par Mme Bérubé que les sorties scolaires soient approuvées.

Adoption

Aucun point

Consultation

8. Sondage aux élèves : suivi du groupe de discussion (LIP, art. 89.2)

Le sondage aux élèves par groupe de discussion en classe n'a pas encore été fait. Il est proposé que ce sondage soit présenté au personnel lors d'une réunion des enseignants. Afin de colliger facilement l'information recueillie par les enseignants et d'en faire l'analyse au prochain CÉ, il est proposé par Mme Raïche que chacun remplisse un « GoogleForm » avec sa classe. Le sondage en ligne sera fait par Mme Raïche et joint à l'envoi du PV. Le lien pourra être diffusé aux enseignants qui pourront remplir avec leur élèves les informations.

Information

9. Informations & Correspondances :

9.1 Direction

9.1.1 Organisation scolaire

Selon l'organisation scolaire actuelle, un dépassement de la capacité d'accueil est prévu pour les élèves de 6^e année l'an prochain. Jusqu'à maintenant, il serait possible que 2 élèves doivent subir un transfert administratif. Malheureusement, ces transferts toucheraient des élèves qui viennent à l'école depuis toujours et dont la fréquentation de l'école n'est pas secondaire à un choix des parents. Ce n'est qu'à la dernière lecture d'organisation scolaire en août que le nombre final et le nom des enfants qui seront transférés seront connus.

Si un transfert est à prévoir, il sera fait selon la politique relative aux critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires. Cette politique a été modifiée récemment.

Un avis de dépassement sera envoyé à tous les parents d'élèves qui seront en 6^e année l'an prochain en juin. Peu de détails peuvent être discutés aujourd'hui, puisqu'il s'agit d'enjeux syndicaux quant au nombre de classes à l'école l'an prochain.

9.1.2 Suivi budgétaire

Mme Raymond a fait la rencontre d'une analyste du CSSRS. Étant donné le peu de dépenses cette année, le budget devrait être positif tout en gardant toutes les dépenses prévues. Le soutien aux élèves dans plusieurs niveaux sera maintenu pour favoriser la réussite ainsi que le soutien en classe. Dans le cadre du projet « On bouge à l'école », les mesures ont été prises pour refaire les lignes des terrains sportifs sur la cour d'école ainsi qu'une soumission pour l'ajout de paniers de basket. Des ressources pourront également être utilisées pour faire la révision de plans d'intervention.

Avec le budget excédentaire, il est possible que des achats soient faits en prévision des besoins de l'an prochain pour du matériel didactique et autres. Afin d'être comptabilisées dans le budget actuel, toutes les dépenses doivent être faites avant le 30 juin (commandées – payées – reçues).

Advenant le cas d'un surplus budgétaire, celui-ci est centralisé avec les budgets excédentaires des autres écoles, puis redistribués aux écoles déficitaires. Il est donc suggéré de dépenser le mieux possible le budget et même viser des achats long terme pour le bénéfice de l'école.

9.2 Service de garde

Les postes pour les SDG du CSSRS seront affichés pour application la semaine du 9 juin, leur attribution sera connue la semaine suivante. L'attribution des postes est faite selon la demande et l'ancienneté des éducateurs qui y appliquent.

Sylvie Doucet prendra sa retraite. Comme plusieurs éducateurs ont une bonne ancienneté et pourront poser leur candidature pour les postes, Mme Robert a bon espoir de conserver son équipe tout en y ajoutant une nouvelle personne pour remplacer Mme Doucet.

Il y a une journée pédagogique le 23 mai cette année, car elle est considérée pédagogique aux 4 ans.

Mme Robert demande l'opinion du CÉ pour ce qui est de donner des récompenses aux élèves pour les Tournois de ballon chasseur et de basket qui ont eu lieu en cours d'année. Il est proposé de récompenser les élèves de l'équipe gagnante via des commanditaires et d'ajouter des tirages de participation.

9.3 Présidente du Conseil d'établissement

9.3.1 Lettre à envoyer au CSSRS

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, le CÉ peut donner son opinion pour les critères de sélection de la direction de son établissement.

Mme Dubois fait la lecture de la lettre acheminée l'an dernier et propose des modifications quant à l'ordre des critères énumérés par le CÉ afin de mieux répondre aux besoins actuels de l'école, soit une saine gestion et un bon leadership chez la direction. Mme Dubois propose également de modifier l'introduction et la conclusion de la lettre pour faire mention des besoins de stabilité dans le personnel de direction et mentionner les défis actuels de l'école.

La nouvelle version sera ensuite acheminée aux membres du CÉ pour approbation par courriel.

9.4 Représentant de l'OPP

9.4.1 Planification des activités 2021-2022

Aucun représentant présent.

9.5 Représentant de la Fondation

9.5.1 Planification des activités 2021-2022

Aucun représentant présent, mais M. Maurice indique que la demande de Contribution Volontaire Annuelle (CVA) devrait être envoyée sous peu.

9.6 Représentant du Comité de parents

M. Maurice nous informe que la dernière rencontre a permis d'approuver les nouvelles tarifications pour les services de garde. Des discussions ont eu lieu quant à une fédération de comités de parents. Également, le nouveau directeur du CSSRS a été invité à venir présenter sa vision des enjeux environnementaux dans les milieux scolaires et pour le CSSRS.

10. Varia

10.1 Demande pour une célébration de finissants de 6^e année

Une demande a été faite à l'école pour que les enseignantes de 6^e année transfèrent les adresses courriels des parents d'élèves de 6^e année à des parents qui souhaitent organiser une fête pour célébrer la fin du primaire des enfants.

La célébration serait tenue au parc St-Alphonse et sera entièrement organisée par des parents après la fin des classes (à partir de 14h). L'école ne sera pas impliquée dans cette fête pour les finissants autre que de partager les adresses courriels des parents.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Grégoire et appuyé par M. Maurice de lever l'assemblée à 20 h 20.